



## Mise au vote des actions 24-25

1. Rencontre avec la Tuile (présentations des activités & visite du secteur Accueil24)
2. Rencontre avec Banc Public (présentation des activités et du public cible & visite)
3. Comment dompter l'intelligence artificielle dans notre quotidien de travailleurs sociaux ? Anticiper pour ne pas subir – [Qu'en pense ChatGPT?](#)
4. Présentation et échange avec le Centre de compétence Leaving care
5. Présentation et échange sur le rôle spécifique des familles d'accueil dans le dispositif de la protection de l'enfance fribourgeois et les enjeux auxquels elles sont confrontées (entre service public et engagement privé)
6. 10 après les changements dans le Code civil – bilan avec les Justices de Paix et services de curatelle
7. Rencontre avec l'UGM unité pour la gestion des menaces Police cantonale Fribourg (présentation de l'UGM et échange sur les collaborations)
8. « Pour un-e jeune, comment sortir de la stigmatisation d'avoir annoncé une violence ou un harcèlement d'ordre sexuel ? »
9. « Soutien à la parentalité auprès de parents vulnérables »
10. Comment faciliter l'accès au logement des personnes au bénéfice d'une aide sociale, de prestations AI ou d'un permis provisoire?



## Mise au vote des actions 24-25

### **1. Rencontre avec la Tuile - visite de la nouvelle structure Accueil24 – ouverture prévue fin juin 2024**

(proposé par Joëlle Renevey de Caritas Fribourg)

Comme vous le savez, les partenaires de La Tuile arrive à bout touchant de la construction de leurs nouveaux locaux qui abriteront le secteur Accueil24. Ce secteur est destiné aux personnes vulnérables (8 places en studios loués à la journée); les premiers locataires y déposeront leurs valides dès la mi-septembre 2024. La Tuile a profité de ces travaux pour assainir le bâtiment principal de l'accueil d'urgence, construire une buanderie professionnelle ainsi que remplir des objectifs divers en termes de sécurité, hygiène et confidentialité. L'action proposée consiste à aller à la rencontre de ces partenaires pour visiter ce nouveau secteur et profiter également de bénéficier d'un rappel des nombreuses autres prestations proposées par La Tuile.



## Mise au vote des actions 24-25

### **2. Rencontre avec Banc Public – présentation des activités et public cible & visite**

(proposé par Joëlle Renevey de Caritas Fribourg)

Banc Public est le fruit d'une collaboration interinstitutionnelle ayant permis de faire valoir le manque de structure de jour dans notre canton. Il a vu le jour fin 2002 et bénéficie d'un mandat de prestation de l'Etat de Fribourg depuis 2022. Cette action vise à aller à la rencontre de ces partenaires pour une visite des lieux, mais aussi pour découvrir ou rappeler les prestations existantes et mieux comprendre qui sont les utilisateurs de cette structure.



### 3. Comment dompter l'intelligence artificielle dans notre quotidien de travailleurs sociaux ? Anticiper pour ne pas subir!

(Prisca Grandgirard du Centre suisse de paraplégie)

Pour annoncer cette proposition d'action, notre comité n'a pas résisté à la tentation de demander conseil à ChatGPT. Voici donc sa proposition pour mener cette action : lien vers slide spécifique

09:25 📶 🔋

= ChatGPT > ✍️

Comment dompter l'intelligence artificielle dans notre quotidien de travailleurs sociaux?

🌀 Pour dompter l'intelligence artificielle (IA) dans le quotidien des travailleurs sociaux, voici quelques approches à envisager :

- 1. Formation et Éducation :** Former les travailleurs sociaux sur les outils d'IA et leur fonctionnement. Comprendre les avantages et les limites de ces technologies est essentiel pour une utilisation efficace et éthique.
- 2. Outils Adaptés :** Utiliser des outils d'IA spécifiquement conçus pour le secteur social, comme ceux permettant l'analyse de données pour mieux comprendre les besoins des clients, prédire les risques, ou optimiser les interventions.

**3. Éthique et Confidentialité :** Mettre en place des directives claires sur l'éthique et la confidentialité. Il est crucial de s'assurer que l'IA respecte la vie privée des individus et que les données sont traitées de manière sécurisée.

**4. Collaboration Homme-Machine :** Encourager une collaboration étroite entre l'IA et les travailleurs sociaux. L'IA peut prendre en charge des tâches répétitives et analytiques, permettant aux professionnels de se concentrer sur l'interaction humaine et les décisions complexes.

**5. Évaluation et Ajustement :** Évaluer régulièrement l'impact des technologies d'IA sur le travail social. Les retours des travailleurs sociaux peuvent aider à ajuster les outils pour qu'ils soient plus efficaces et adaptés aux besoins réels.

**6. Soutien et Supervision :** Offrir un soutien technique et une supervision continue pour aider les travailleurs sociaux à naviguer dans l'utilisation des technologies d'IA, et à surmonter les défis techniques ou éthiques qui peuvent survenir.

En suivant ces recommandations, l'IA peut être intégrée de manière bénéfique et responsable dans le quotidien des travailleurs sociaux, améliorant ainsi l'efficacité et l'impact de leur travail.



## Mise au vote des actions 24-25

### **4. Présentation et échange avec le centre de compétence Leaving care** (Frederik Saghir, président FAF)

Les care leavers sont des jeunes ayant passé une partie de leur vie dans un foyer ou une famille d'accueil et qui se trouvent au seuil de la vie adulte. Le Leavint Care décrit ce processus de transition entre le placement extrafamilial et la vie autonome. En 2019, un Centre de compétence Leaving Care a été créé à l'initiative de 3 associations CURAVIVA Suisse (association de branche des institutions au service des personnes ayant besoin de soutien), INTEGRAS (association professionnelle pour l'éducation sociale et la pédagogie spécialisée) et PACH (Enfants placés et adoptés Suisse).

Ce centre de compétence observe la situation de ces jeunes dans toute la Suisse en cherchant à lancer ou soutenir des initiatives faites par et pour des care leavers + réunir les connaissances et expériences existantes. Son objectif est d'améliorer la situation des care leavers en Suisse.



## Mise au vote des actions 24-25

**5. Présentation et échange sur le rôle spécifique des familles d'accueil dans le dispositif de la protection de l'enfance fribourgeoise et les enjeux auxquelles elles sont confrontées (entre service public et engagement privé) (Frederik Saghir, président FAF)**



## Mise au vote des actions 24-25

### **6. 10 après les changements dans le Code civil – bilan avec les Justices de Paix et services de curatelle** (comité TU)

La révision du Code civil qui a impacté les chapitres liés à la protection. La révision visait à renforcer les mesures de protection de l'adulte et de l'enfant notamment en permettant des mesures de curatelles « sur mesure » (et fini l'antibiotique à large spectre qu'était la tutelle), de consolider le droit à l'autodétermination sous la forme du mandat pour cause d'inaptitude et à renforcer la solidarité familiale en améliorant notamment l'implication des proches. Il y avait également une volonté affirmée de préserver les compétences des personnes concernées et de préserver leur dignité par la modification de terminologies et la discrétion des mesures ainsi que de professionnaliser les justices de paix. 10 ans après : où en sommes-nous? Cette action propose d'aller à la rencontre des Justices de paix et des Services de curatelle pour bilanter ces changements et ouvrir l'échange



## Mise au vote des actions 24-25

### **7. Rencontre avec l'UGM unité pour la gestion des menaces Police cantonale Fribourg (présentation de l'UGM et échange sur les collaborations) (comité TU)**

La Police cantonale dispose d'une unité de gestion des menaces dont la mission est d'identifier le potentiel risque (recours à des actes violents contre autrui) que peuvent représenter des personnes, de l'évaluer, de proposer des mesures aux partenaires et finalement de le désamorcer. Elle s'est largement développée ces dernières années. Cette action propose d'aller à la rencontre de ces partenaires pour mieux saisir leur mission et outils ainsi que d'échanger autour de nos collaborations.





## Mise au vote des actions 24-25

### 8. « Pour un jeune, comment sortir de la stigmatisation d'avoir annoncé une violence ou un harcèlement d'ordre sexuel ? » (Membre REPER)

Cette action propose de déconstruire les enjeux pour la victime autour de la dénonciation de harcèlement ou de violence. Même si la dénonciation est un acte de justice qui nécessite de la force et du courage, elle peut entraîner des sentiments douloureux, parfois de honte ainsi qu'une forte stigmatisation. Comment aider nos jeunes à sortir de cette stigmatisation?



## Mise au vote des actions 24-25

### 9. « Soutien à la parentalité auprès de parents vulnérables »

Cette action est proposée par REPER qui pose le constat de la difficulté à mobiliser des parents de jeunes en difficulté à mobiliser des parents de jeunes en difficulté. Parents « démissionnaires » ou « déserteurs » ...

Comment comprendre ce désengagement et trouver des clefs permettant de renforcer les compétences parentales dans ces familles?



## Mise au vote des actions 24-25

### **10. Comment faciliter l'accès au logement des personnes au bénéfice d'une aide sociale, de prestations AI ou d'un permis provisoire?** (Daphné Ducrest REPER)

On sait combien le marché de l'immobilier est dominé par des valeurs économiques qui peuvent compromettre le droit au logement des personnes précaires. Qu'en est-il des personnes au bénéfice d'une aide sociale, d'une prestation AI ou au statut précaire? Comment faciliter leur accès au logement? Cette action propose de thématiser ces enjeux et d'aller à la rencontre de partenaires clefs pouvant apporter des pistes concrètes.



## Résultats des votes

Merci de remplir vos deux bulletins de vote avec le numéro des deux actions préférées et de les glisser dans l'urne durant la pause :

1. Tuile	7	6. Code civil 10 ans après	7
2. Banc Public	3	7. Rencontre avec l'UGM	9
3. Intelligence artificielle et TS	2	8. Stigmate lié au harcèlement	2
4. Leaving care	6	9. Soutien à la parentalité auprès de parents vulnérables	3
5. Famille d'accueil	3	10. Faciliter l'accès au logement	8